



COTISATIONS 2025 - 2026

Du 1er Septembre 2025 au 31 Aout 2026

			COTISATIONS 2025 - 2026				
			ADHESION	DROIT DE JEU		LICENCES	
			12 mois	TENNIS 12 mois	HOCKEY 12 mois	FFT	FFH
+35		1990	500 €	810 €	35 €	33 €	23 €
U35	1991	1995	500 €	520 €	35 €	33 €	23 €
U30	1996	2000	345 €	230 €	85 €	33 €	103 €
U25	2001	2005	230 €	220 €	200 €	33 €	103 €
U20	2006	2007	180 €	200 €	250 €	33 €	93 €
U18	2008	2009	180 €	200 €	200 €	23 €	93 €
U16	2010	2011	180 €	125 €		23 €	93 €
U14*	2012	2013	180 €	125 €		23 €	93 €
U12*	2014	2015	180 €	125 €		23 €	73 €
U10*	2016	2017	65 €	35 €		23 €	73 €
U8*	2018	2019	65 €			23 €	40 €
U6*	2020	2021	65 €			13 €	40 €

Droit d'entrée à partir de U35 : 1 500€

ECOLES 2025 - 2026	
TENNIS	HOCKEY
430 €	
430 €	210 €
430 €	210 €
430 €	210 €
430 €	210 €
430 €	210 €
430 €	210 €

Tarifs spéciaux

		ADHESION	DROIT DE JEU	LICENCE
1- Conjoint	Joueur de Tennis	500 €	210 €	Standard
	Non Joueur	250 €		
2- Familles <i>Pour les familles, une dégressivité est appliquée sur les cotisations payantes (Hors Partenariats). La dégressivité la plus forte s'applique sur la cotisation la plus basse.</i>	3ème membre	Remise de 30%		Standard
	4ème membre	Remise de 50%		
	5ème et plus	Offert		
	Enfants inscrits aux 2 Écoles	Standard	Offert	
3- Membres Éloignés	<i>majeur et non domicilié dans le 33</i>	50%		
4- Classement Tennis	2ème série U35 et -	Standard	Offert	Standard
	2ème série +35		140 €	
	A partir de 0	Offert		

Mentions Particulières

* Entre U6 et U14 inclus, les enfants ne peuvent être inscrits au TENNIS que si le père ou la mère est lui même membre cotisant. Le parent "NON JOUEUR" est dispensé du droit d'entrée.

Droit d'entrée de 1 500 € pour l'adulte de référence de la famille, pour les nouveaux entrants

Entre U6 et U14 inclus, les joueurs de Hockey peuvent pratiquer le Tennis si au moins un des parents est membre du club

Pour les étudiants présents uniquement 6 mois à Bordeaux : 1/2 tarif sur leur cotisation (Hors licence)

Les joueurs de tennis, classés en 2nde Série et jouant en équipe pour le Club, bénéficient de réduction sur leur cotisation